

## De nouveaux indices pour mesurer le pouvoir d'achat

Alors que la conférence nationale sur l'emploi et le pouvoir d'achat, organisée par le gouvernement, s'ouvre demain, un rapport du **Conseil d'analyse économique** ouvre des pistes pour mieux mesurer l'évolution du pouvoir d'achat.

### ***Pourquoi ce décalage persistant entre l'inflation perçue et l'inflation mesurée ?***

En France, les ménages continuent à penser que les prix augmentent plus vite que la mesure qui en est faite par l'Insee. Dans leur rapport, Robert Rochefort et Philippe Moati, tous deux économistes au Crédoc, avancent plusieurs explications. Ils soulignent d'abord que « le pouvoir d'achat a augmenté à un rythme historiquement faible ces dernières années ». À cela s'ajoutent des « désirs de consommation » croissants - le fameux « vouloir d'achat » lié notamment à l'explosion des nouvelles technologies. L'ensemble crée « des frustrations », qui viennent alimenter la défiance à l'égard des statistiques officielles.

### ***Comment améliorer l'indice actuel ?***

L'indice des prix à la consommation publié par l'Insee est parfaitement fiable, insistent les auteurs du rapport. Ils suggèrent cependant d'affiner le calcul, principalement à travers la prise en compte du prix net - soit la somme réellement acquittée par le consommateur - pour tous les achats subventionnés, comme les dépenses de santé, les frais de garde d'enfant, etc. Au-delà d'aspects très techniques, « le pouvoir d'achat ne fait peut-être que cristalliser un malaise plus profond », estime Philippe Moati. « Tous les indices mesurant le moral et la confiance des ménages décrochent, la France se paie une sacrée déprime », poursuit-il. Et de suggérer, avec Robert Rochefort, de créer des « indicateurs subjectifs de bien-être ».

### ***Comment affiner la mesure du pouvoir d'achat ?***

L'indice Insee prend mal en compte l'évolution du coût de la vie, lui-même soumis à des pratiques de consommation qui ont fortement évolué. Il faudrait, insistent les auteurs, mettre en place dès 2008 un indice des prix « élargi » intégrant les dépenses de logement. En outre, ils suggèrent de produire des indices par « groupe cible », qui seraient définis en fonction des nouvelles réalités sociales (familles monoparentales, personnes seules...).

Le rapport suggère d'autre part la création d'un indice de prix moyen (produit par produit), pondéré par les parts de marché de chaque référence. Ce système permettrait de tenir compte des évolutions techniques. Par exemple, l'Insee considère aujourd'hui que le prix des téléviseurs diminue, ce qui est faux si l'on s'en tient aux nouveaux écrans plasma, dont les achats sont en forte hausse aujourd'hui et qui sont plus coûteux que les téléviseurs à tube cathodique.

*Marie Dancer*